

Guide de discussion sur la planification préalable des soins (PPS)

THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

Les conversations sur la PPS :

- Préparent le patient pour la prise de décision sur ses soins de santé futurs en le faisant réfléchir à ses valeurs, ses croyances, ses objectifs et ses volontés
- Aident le patient à choisir un mandataire et invitent cette personne à faire partie du processus
- Concernent tout le monde, pas seulement les personnes gravement malades
- Ne nécessitent **pas** que des décisions soient prises après une seule discussion
- Ne portent **pas** uniquement sur la réanimation

Urgence plus pressante ↓

Choisir la conversation sur la PPS en fonction de l'état de santé :

Patient en santé	Discussion approfondie, axée sur les événements marquants (p. ex., mariage, grossesse, nouvel emploi); souligne l'importance du mandataire
Patient atteint d'une maladie chronique	Discussion approfondie, reprise à intervalles réguliers et après un événement médical (p. ex., nouveau diagnostic, congé de l'hôpital)
Patient dont la santé s'est détériorée de façon aiguë	Revenir sur la discussion avec le patient ou son mandataire et souligner l'importance de la prise de décisions médicales immédiates ou anticipées

N'oubliez pas :

- **Vérifiez** si une conversation a eu lieu et revisitez les conversations antérieures.
- **Faites un suivi** au fil du temps pour mieux comprendre la situation du patient et surveillez tout changement dans son état de santé et dans ses décisions.

Compilé et élaboré par la Section des résidents du CMFC (2017)

Principales références et ressources :

http://www.cfpc.ca/sectionofresidents_training_guides/

© 2018 Le Collège des médecins de famille du Canada

Le Cadre ID3 pour les discussions sur la PPS : Introduire, Discuter, Décider, Documenter

1. Introduire :

- Demandez la permission : « Pouvons-nous discuter de votre santé et de son évolution? »*
- Expliquez les motifs de la PPS et que le patient peut revenir sur ses décisions si son mode de vie change.

2. Discuter :

Compréhension : « Que savez-vous (ou que sait votre famille), sur votre maladie? Quels renseignements aimeriez-vous obtenir de ma part? »*

Objectifs : « Quelles sont les choses les plus importantes que vous voulez accomplir dans votre vie? De quelles aptitudes ne pourriez-vous pas vous passer? »*

Craintes : « Quelles sont vos plus grandes craintes et inquiétudes quant à votre santé? À votre vie en général? »*

Compromis : « Si votre maladie s'aggravait, quels services de santé seriez-vous prêt à endurer pour prolonger votre vie? »*

3. Décider :

Choisissez le mandataire et déterminez les principes de soins axés sur le patient. Vous pourriez devoir en discuter à plusieurs reprises, selon l'urgence de la situation.

4. Documenter :

Documentez la discussion et encouragez le patient à consigner ses volontés (p. ex., mandataire, valeurs) dans un document officiel. Remplir les documents sur la PPS en vigueur dans votre province.

*Adapté du *Serious Illness Conversation Guide*, sous licence de Creative Commons Attribution — Pas d'utilisation commerciale — Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>).